

0850067L
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ANDRE TIRAQUEAU
76 RUE DU GAINGALET
85205 FONTENAY LE COMTE CEDEX
Tel : 0251691130

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 66

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/03/2018

Réuni le : 29/03/2018

Sous la présidence de : Anne-Marie Gaertner

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Caen , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Voyage à Caen, le Conseil d'administration modifie l'acte n°3 du 21/09/2017 et autorise :

- la perception par l'établissement d'une participation des familles de 133.22 € par élèves inscrits et ayant participé ;
- la perception de subventions et de dons ;
- le financement de la part des 10 accompagnateurs pour un montant de 1.332.20 € sur des recettes autres que la participation des familles ;
- l'engagement des dépenses et la signatures des contrats afférents à l'organisation du voyage.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0